



La gestion des Activités Sociales et Culturelles, c'est un vrai métier qui requiert de la rigueur et de la créativité. Depuis 2015 au sein du CSE Orange France Siège, seuls les élus CFE-CGC Orange ont proposé et mis en œuvre chaque année le [programme TATOU](#).

Pas besoin d'avoir PLUS quand on a déjà TOUT dans le TATOU !

Votre compte TATOU

Après l'avoir inventé, la CFE-CGC Orange a mis en place au CSE OFS le **TATOU** qui permet de vous redistribuer 99% des subventions allouées par l'entreprise pour vos Activités Sociales et Culturelles.

En fonction de votre classification et du nombre d'enfants au sein de votre foyer :

- ♦ Vous savez à l'avance quelle sera votre dotation,
- ♦ Vous choisissez, sans contraintes, la manière d'utiliser votre TATOU.

Le tout sans avoir besoin de fournir votre feuille d'impôt ou de passer par un process et des règles compliquées.

Grade Classif.	Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Enfant sup.
Alternants Stagiaires	980 €	1 200 €	1 420 €	1 640 €	220 €
B (I.2-I.3)	1 430 €	1 650 €	1 870 €	2 090 €	220 €
C (II.1-II.2)	1 280 €	1 500 €	1 720 €	1 940 €	220 €
D (II.3-III.1)	1 180 €	1 400 €	1 620 €	1 840 €	220 €
Dbis (III.2-III.3)	1 080 €	1 300 €	1 520 €	1 740 €	220 €
E (IV.1-IV.2)	960 €	1 180 €	1 400 €	1 620 €	220 €
F (IV.3-IV.4)	880 €	1 100 €	1 320 €	1 540 €	220 €
G (IV.5-IV.6)	470 €	690 €	910 €	1 130 €	220 €

(Montants annuels garantis incluant la prestation « cadeau de Noël » selon les règles URSSAF en vigueur.)

Pour financer tout ou partie de :

- ♦ Vos vacances (billets de transport, hôtels, locations...)
- ♦ Vos activités culturelles et de loisirs
- ♦ Vos pratiques sportives
- ♦ Vos abonnements multimédia, achats de livres, CD, Jeux Vidéo, DVD...

Sous forme de :

- ♦ Chèques et cartes cadeaux,
- ♦ Billetterie (avec des bons plans négociés pour vous),
- ♦ Remboursement de factures acquittées même si la prestation n'a pas encore eu lieu.

Redistribuer 99% du budget

- ♦ Grâce à des frais réduits : vos ASC sont, grâce à un système simple et fluide **gérées par les représentants CFE-CGC Orange** que vous avez élus au CSE.
- ♦ **Pas de déclaration d'impôt à fournir** : vos droits sont ouverts immédiatement et automatiquement en fonction de votre classification et des enfants inscrits sur votre livret de famille (même s'ils ne sont pas fiscalement à votre charge).

Cadeau de Noël

Le CSE OFS géré par la CFE-CGC Orange est le plus généreux de tous les CSE d'Orange et vous permet de bénéficier de **180€ pour vous** et de **70€ pour chacun de vos enfants** de moins de 16 ans. On ne vous impose rien, c'est vous qui décidez comment utiliser votre « cagnotte de Noël » :

- ♦ Une **dotation 100% digitale** qui vous simplifie la vie,
- ♦ Un accès à **des offres et des promotions sur des milliers de prestations** partout en France,
- ♦ Un montant utilisable **en une ou plusieurs fois**,
- ♦ Sous forme de **chèques ou e-chèques cadeaux, billetterie, culture, sport** ou autre.

Restauration pour 100% des jours travaillés

Une subvention avantageuse et identique pour tous de **6,91€ par jour travaillé**, que vous soyez en télétravail ou sur site.

La subvention c'est vous qui la choisissez

- 100% Titres Restaurants, acceptés dans [+ de 120 restaurants d'entreprise conventionnés](#), également utilisables pour déjeuner ou faire vos courses alimentaires,

- 100 % Subvention directe déduite automatiquement lors de votre passage en caisse du restaurant d'entreprise.

- un mix des 2 en fonction de votre organisation du travail

La garantie de bénéficier de tous vos droits restauration soit 1 437 € nets par an



Et si vous n'utilisez pas tout votre budget dédié, nous vous reversons vos subventions non consommées de l'année dans votre compte TATOU de l'année suivante. Votre pouvoir d'achat est préservé !

Et en plus du TATOU :

- ♦ **Garde d'enfants** : jusqu'à 600€ d'aide pour les faire garder (*Assistante maternelle agréée, crèche, halte-garderie, accueil de loisirs du mercredi et pendant les vacances scolaires*),
- ♦ **Vacances enfants** : jusqu'à 980€ de participation du CSE. L'intégralité des catalogues de séjours de nos nombreux partenaires disponibles toute l'année. **Vous n'avancez pas l'argent** : le CSE règle directement le prestataire à concurrence du montant dont vous pouvez bénéficier. S'il reste une part à votre charge, vous pouvez la régler en plusieurs fois sans frais.
- ♦ Une **majoration « handicap »** jusqu'à 2 000€ pour vous et vos enfants,
- ♦ Des **bons plans** avec des **partenaires locaux et nationaux**, compatibles avec le remboursement TATOU,
- ♦ De la billetterie exclusive : **matches du PSG, Roland Garros et du Rolex Master, Coupe du Monde de Rugby 2023, épreuves des Jeux Olympiques PARIS 2024...**
- ♦ **Aide Sociale d'urgence**,
- ♦ **100€** pour les événements familiaux...

TATOU : la CFE-CGC Orange à votre service

La CFE-CGC Orange est à votre écoute, elle gère votre CSE OFS pour vous apporter le meilleur et garantir l'équité et la diversité des services dans une éthique de gestion rigoureuse.

Saviez-vous que seuls nos élus participent à l'organisation de vos activités, vos distributions de droits et répondent à vos questions lorsque vous avez un problème :

- ♦ **Validation** de vos demandes et remboursements avec un virement sur votre compte bancaire **en moins de 48h**,
- ♦ Réponse à vos mails dans la demi-journée,
- ♦ **Réunion** mensuelle pour les **nouveaux arrivants**,
- ♦ Distribution de **couverts et gobelets**.

Syndicalement, nous portons nos valeurs et refusons de transiger avec l'essentiel : **vos intérêts**.

Soucieux de votre pouvoir d'achat, nous avons été heureux d'**abonder votre TATOU de 900€** cette année après **450€ en 2022** issus des budgets non consommés et d'une partie des sommes gagnées à la suite des procès remportés par vos élus.

Souvent imité, jamais égalé. Ne vous faites pas berner...

- ♦ La stratégie mafieuse du coucou : c'est un oiseau qui pond son œuf dans un nid qui n'est pas le sien. Il laisse ainsi le soin à d'autres parents d'élever son oisillon. Il n'a rien fait et n'a contribué en rien dans l'élevage de son rejeton.
- ♦ A l'occasion des [élections professionnelles CSE, prévues du 13 au 16 novembre 2023 chez Orange](#), certains vous présentent un programme qui n'est pas le leur sans avoir la moindre proposition de mise en œuvre et de financement, pensant ainsi récupérer les lauriers d'un travail fait par la CFE-CGC.

Méfiez-vous des imitations !

Comme il n'existe qu'un seul TATOU, il n'y aura qu'une seule élection, qu'un seul vote et qu'un seul choix.

Ne vous trompez pas !



Du 13 au 16 novembre 2023, je vote CFE-CGC pour ne pas perdre mes acquis !



CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

Xavier Podevin – 06 87 60 86 75
Laurence Cloix – 06 42 30 19 46
Michel Carlier – 06 79 54 28 98
Chantal Pin – 06 88 24 92 59
Céline Coste – 06 33 66 99 99

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC



cfecgc-orange.org

